

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la FMD

Procès-verbal de la 1^{ière} assemblée générale

Mardi, le 29 octobre 2019, à 12 h 00

Centre Mont-Royal, Salon Cartier 2

1. Ouverture de la réunion

Le président, monsieur Réjean Savard, déclare la réunion ouverte à 12 h 25.

2. Constatation du quorum de l'Assemblée générale annuelle

Le directeur général, monsieur Lionel Villalonga, constate qu'il y a quorum.
Le président annonce la tenue de l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Laplante propose l'adoption de l'ordre du jour. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 45^e réunion générale annuelle de l'ASTED

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité tel que présenté.

5. Affaires découlant du procès-verbal

Il n'y a aucune affaire découlant.

6. Modification des règlements généraux/statuts

Il est proposé de modifier l'élément suivant des statuts de la FMD :
2.2.2 Le conseil d'administration est composé d'un président et d'un nombre égal de représentants des membres associatifs et institutionnels deviendrait

2.2.2 Le conseil d'administration est composé d'un nombre égal de représentants des membres associatifs et institutionnels

Nathalie Champagne propose l'adoption de la modification. Nathalie Durocher la seconde. La modification est adoptée.

7. Rapport du Président

Le président présente son rapport. Le point marquant de la dernière année est la mise en place de la Fédération. Il a également été très impliqué dans l'organisation du Congrès des professionnels de l'information. Il mentionne la sortie, la veille, du Sondage Léger sur la fréquentation des bibliothèques québécoises. Commandée par la FMD et financée avec l'aide de BANQ, le sondage a fait l'objet d'articles, notamment dans Le Devoir, ce matin même.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

8. Rapport du vérificateur externe

Madame Sophie Houle, vérificatrice de la FMD, présente son rapport. Un membre de l'assistance demande une clarification à propos des produits et charges liés à Jeunesse Canada au travail.

Maureen Clapperton propose l'adoption du rapport. Elle est secondée par Julie-Anne Cardella. Le rapport est adopté.

9. Rapport du trésorier

Monsieur Michel Paquette, trésorier, présente son rapport. Il exprime notamment sa fierté par rapport à la création de la FMD. Il encourage les participants à utiliser le nous plutôt que le vous, en parlant de la FMD.

Il mentionne que bien qu'il y aura un déficit en 2019, celui-ci est prévu et que la FMD travaillera à diminuer celui-ci au cours des années 2020 et 2021. Les cotisations en 2019 ont généré davantage de revenus que prévus et Jeunesse Canada au travail génère une marge de manœuvre intéressante. Il souligne que la FMD s'occupe maintenant de la comptabilité de la CBPQ. Il invite les membres à demander des services à la FMD qui souhaite développer ceux-ci.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

10. Nomination du vérificateur externe

Il est proposé de reconduire le mandat de Sophie Houle.

La nomination est adoptée à l'unanimité.

11. Rapport des sections, comités, groupes ou délégations

Le directeur général présente les travaux qui ont eu lieu. La dernière année a été marquée par beaucoup de rencontres visant à faire connaître, expliquer la nouvelle Fédération ainsi que chercher des partenaires et augmenter le nombre d'associations membres. Il y a actuellement 11 membres associatifs.

Il mentionne le nouveau nom des sections : Section FMD-3S et Section FMD-TDM.

Le Fonds bibliothèque globale ne remettra pas de bourse cette année puisqu'aucun candidat ne répondait aux critères.

Il remercie et félicite Réjean Savard, pour son implication dans l'organisation du congrès.

Le Comité des communications a travaillé au développement du visuel et du logo pour la FMD.

Le Comité de formation continue a travaillé avec les associations afin de se concerter dans l'offre de formation.

Le Comité des tarifs poursuit ses travaux. Les tarifs 2020 ressembleront à ceux de 2019.

Lionel mentionne le travail des employés de la FMD, une équipe extraordinaire, sève du bonsaï, souvent invisible mais essentiel.

12. Rapport du Comité des résolutions

Madame Isabelle Laplante mentionne qu'il n'y a pas de résolution.

13. Résolutions présentées par les membres

Il n'y a pas de résolution présentée.

14. Rapport du Comité d'élection et proclamation des nouveaux membres du Conseil d'administration

Mesdames Micheline Brûlé et Catherine Fortier mentionnent que quatre postes pour des candidats provenant de membres institutionnels sont vacants. Elles présentent les candidats. Il s'agit de :

Tristan Muller, UQAM

Marie-Soleil Cool-Cotte, Bibliothèque de Sorel-Tracy

René Paquin, Bibliothèque de Trois-Rivières

Kim Gauthier Pelletier, BANQ

Les quatre candidats sont nommés, les élections n'étant pas requises puisque le nombre de candidats est le même que le nombre de postes vacants.

Le président remercie les membres qui terminent leurs mandats : Julie-Anne Cardella, Michel Paquette et Éric Bégin.

Jacqueline Labelle souligne le travail exceptionnel du directeur général au cours de la dernière année. Michael David Miller souligne pour sa part le travail essentiel de la secrétaire, Mireille Laforce.

15. Dissolution de l'Assemblée générale annuelle

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la 1^{ère} Assemblée générale annuelle de la Fédération des milieux documentaires dissoute à 13h10.